

Communiqué de presse

Amoéba signe un accord avec Metron Technology, filiale du groupe Oriental Beauty Valley (OBV), acteur incontournable de la cosmétique en Chine

Chassieu (France), le 22 juillet 2025 - 17h45 - Amoéba (FR0011051598 - ALMIB), greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, annonce la signature d'un accord avec Metron Technology, filiale du groupe chinois Oriental Beauty Valley (groupe OBV). Cet accord vient confirmer les principaux termes présents dans le protocole d'accord (MoU) annoncé le 1^{er} avril 2025¹ et porte à la fois sur les aspects réglementaires et commerciaux de l'ingrédient cosmétique d'Amoéba en Chine.

Pour mémoire, **le groupe Oriental Beauty Valley** est implanté à Shanghai et constitue un pôle industriel d'excellence officiellement soutenu par les autorités chinoises dans le cadre de leur stratégie nationale de développement du secteur cosmétique. Il regroupe plus de 1 000 entreprises (dont L'Oréal, Shiseido etc.), laboratoires, centres de recherche et organismes spécialisés, formant un écosystème unique qui favorise les synergies entre innovation, production et réglementation. **Véritable hub stratégique, Oriental Beauty Valley offre un environnement structuré et sécurisé pour accompagner les projets innovants**, de la formulation à la mise en conformité réglementaire, tout en répondant aux exigences croissantes en matière de sécurité, d'efficacité et de développement durable.

L'accord signé comporte une double dimension réglementaire et commerciale. Il prévoit :

- L'accompagnement et le conseil du groupe Oriental Beauty Valley afin d'aboutir à l'homologation de l'ingrédient cosmétique d'Amoéba en Chine ;
- La priorité accordée à Metron Technology afin de distribuer l'ingrédient cosmétique d'Amoéba sur le territoire chinois, une fois l'homologation obtenue.

Amoéba accélère le développement de son activité cosmétique

Alors qu'Amoéba a déjà obtenu en 2024 l'inscription de son ingrédient cosmétique sur la liste de l'INCI (nomenclature internationale pour les ingrédients cosmétiques), qui rend possible la commercialisation sans autre autorisation nécessaire dans le monde entier à l'exception de la Chine, **cet accord permet à Amoéba d'accélérer son arrivée sur le marché chinois**, deuxième marché mondial de la cosmétique après celui des États-Unis.

¹ Voir le communiqué du 1^{er} avril 2025.

Amoéba est ainsi plus proche que jamais de pouvoir commercialiser dans le monde entier son ingrédient à l'efficacité prouvée, tant par des laboratoires spécialisés² lors d'études in-vitro que par une étude clinique³, pour différentes allégations (dont l'effet réparateur sur le derme superficiel).

Après l'arrivée de Charlotte FRANCERIES (ancienne membre du top management de L'Oréal pendant 25 ans et actuellement Présidente de l'agence française du Groupe McCann) à son Conseil d'administration, qui apportera toute son expertise et sa connaissance de l'industrie cosmétique, **Amoéba franchit ainsi une nouvelle étape majeure dans le développement de son activité cosmétique.**

Benoît VILLERS, président du Conseil d'administration d'Amoéba, déclare : « *Nous sommes très heureux de signer cet accord avec le groupe Oriental Beauty Valley (OBV), qui est le partenaire idéal pour accompagner notre développement en Chine. Alors que nous avons d'ores-et-déjà franchi de nombreuses étapes clés cette année dans le biocontrôle, nous accélérons désormais le développement de notre segment cosmétique avec des acteurs reconnus dans le monde entier pour leur expertise. Nous sommes fiers que tout le potentiel de notre ingrédient cosmétique ait été reconnu par le groupe OBV, acteur mondial de référence, et nous démontrons notre capacité à poursuivre notre trajectoire ambitieuse de développement.* »

À propos du Groupe Oriental Beauty Valley :

Le Groupe Oriental Beauty Valley est une société d'État relevant de la juridiction du district de Fengxian (région de Shanghai), dont le capital social s'élève à 600 millions de yuans. Il se concentre sur la promotion de l'industrie de la beauté et de la santé, ainsi que sur **la création d'une "Silicon Valley" de l'industrie cosmétique**. Le groupe joue activement le rôle d'une entité de marché pour enrichir les ressources industrielles, accélérer le développement industriel, procéder à des fusions et acquisitions et à des prises de participation dans des entreprises de haute qualité dans l'ensemble de la chaîne de l'industrie de la beauté et de la santé, consolider l'écologie industrielle et promouvoir l'agglomération et le développement du pôle de l'industrie de la beauté et de la santé dans le district de Fengxian.

À propos de Metron Technology (Groupe Oriental Beauty Valley) :

Metron Technology est une filiale stratégique d'Oriental Beauty Valley, spécialisée dans l'accompagnement réglementaire, scientifique et technologique des projets cosmétiques innovants. Créée avec le soutien des autorités locales et dans le cadre du développement de l'écosystème de la beauté à Shanghai, Metron Technology a pour mission de faciliter l'intégration des innovations internationales sur le marché chinois, en assurant leur conformité aux normes locales.

Positionnée à l'interface entre la recherche, l'industrie et l'administration, Metron Technology offre une expertise pointue en matière d'homologation réglementaire, d'évaluation de la sécurité et de validation des ingrédients cosmétiques, en lien direct avec les autorités compétentes. Grâce à ses laboratoires partenaires, ses équipes scientifiques et ses services de conseil, elle accompagne les entreprises étrangères tout au long du processus d'enregistrement et de mise sur le marché.

² [Voir le communiqué du 21 novembre 2024.](#)

³ [Voir le communiqué du 10 juin 2024.](#)

Contacts :

Anson ZHU
CEO

Tel: +86 130 5222 2798

zhuyuecheng@obvmt.cn

Eunice YANG

Assistante du CEO

Tel: +86 1350 171 6703

qingyi@obvmt.cn

Adresse : The Orient Beauty Valley Group Metron (shanghai) Technology Co., Ltd.
2F, Building 21, 6055# Jinhai Road, Fengxian District, Shanghai

À propos d'Amoéba :

Créée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique à partir de l'exploitation brevetée d'amibes dans les secteurs de la protection des plantes et un fournisseur d'ingrédients pour l'industrie cosmétique à forte valeur ajoutée.

Disposant d'un savoir-faire unique au monde protégé par de nombreux brevets, Amoéba est aujourd'hui la seule société capable d'exploiter à l'échelle industrielle tout le potentiel de l'amibe *Willaeitia* et de la cultiver dans des volumes suffisants afin de proposer des solutions biologiques constituant une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et a obtenu en 2022 l'approbation de sa substance active aux USA ainsi que la recommandation d'approbation en Europe émise par l'autorité autrichienne. Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth (ALMIB). La Société est membre du réseau Bpifrance Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.

Contacts :

Amoéba

Directeur Général

Jean-François DOUCET

☎ 04 26 69 16 00

✉ jf.doucet@amoeba-nature.com

ACTUS finance & communication

Relations investisseurs

Pierre JACQUEMIN-
GUILLAUME

☎ 01 53 67 36 79

✉ amoeba@actus.fr

Relations presse
financière

Serena BONI

☎ 04 72 18 04 92

✉ sboni@actus.fr

Droit Devant

Relations presse métier et
grand public

Laëticia PINTO

☎ 07 64 83 39 85

✉ pinto@droitdevant.fr

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 avril 2025 sous le numéro D.25-0281 et disponible sur le site Internet d'Amoéba (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.